

# MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2020 A 20 h00

**Présents** : RAVOIRE François, LEGOUHY Valérie, PAILLE Françoise, THOMÉ Bernard, BELLEMIN Colette, MEGRET Yannick, BLOUET Christine, CHAPPEL Brian, BERAUD François, BOUKILI Morgane, BLANC David, COCHET Simone, BRUYÈRE Franck, GALLET Angélique, LE BOURGEOIS Sophie, LONGIN Jérémy, GERLAND Agnès, PÉTRIER Pierre, PIETTE Alison, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, LE MARIÉ Suzette, TOURVIEILLE Stéphane, VIGNOUD Sophie, VIOLLET Philippe,

**Absent excusé** : BARRIOZ Lydie, DERRIEN Patrice (procuration donnée M. François RAVOIRE)

**Secrétaire de séance** : M. Jérémy LONGIN

\*\*\*\*\*

**DEL\_2020\_060** : Construction de l'école maternelle et de locaux périscolaires : assurance dommage ouvrages et risques chantier

Dans le cadre des travaux de construction de l'école maternelle et de locaux périscolaires une assurance dommages ouvrage ainsi qu'une assurance risque chantier peuvent être contractées.

- La souscription d'un contrat dommage ouvrage couvre les malfaçons qui apparaîtraient après réception de l'ouvrage. C'est un contrat qui dure 10 ans pendant lesquels, si des malfaçons relevant de la garantie décennale apparaissent, la commune est couverte.
- La souscription d'un contrat tous risques chantier couvre les dommages à la construction en cours de réalisation, avant sa réception ;

Deux assureurs ont émis des propositions.

Après échange de vues et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**DECIDE** de retenir la proposition de la SMACL pour :

- l'assurance dommages ouvrage (garanties de base + garanties facultatives) pour un coût prévisionnel de construction de 28 717.47 € TTC
- l'assurance risques chantier (garanties de bases + garanties facultatives) pour coût prévisionnel de construction de 11 451.49 € TTC

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à la souscription de ces assurances.

**DEL\_2020\_061** : Tarif utilisation salle de Rencontres Favre par un professionnel pour une activité sportive

Il est rappelé la décision prise en 2019 de mettre à disposition de professionnels la salle de motricité pour leurs activités sportives hebdomadaires ou mensuelles.

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, M. CARLIOZ Christophe exerçant une activité Qi Gong souhaiterait pouvoir utiliser la salle de Rencontres Favre pour y exercer son activité les jeudis (18h-21h) du mois de septembre 2020 au mois de juin 2021.

Après échange de vues et délibération, le Conseil Municipal, par 25 POUR, 0 CONTRE, et 1 ABSTENTION (S. VIGNOUX) :

**DECIDE**, à titre exceptionnel, de mettre à disposition de M. CARLIOZ Christophe la salle de Rencontres Favre pour son activité sportive Qi Gong les jeudis (18h-21h) durant la crise sanitaire du COVID-19 pour un montant de 30 € la séance

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout document à cette affaire et notamment la convention de mise à disposition.

DEL\_2020\_062 : Urbanisation du secteur « Sur les Marais »  
 Approbation du Compte Rendu à la Collectivité Locale (CRACL) au 31 décembre 2019  
 de TERACTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu annuel Municipal le compte rendu annuel établi par TERACTION au 31 décembre 2019 dans le cadre de la convention de mandat confiée par délibération du 24.08.2010 pour la réalisation des phases 1 et 2 des voiries et espaces publics du secteur des Marais.

DEL\_2020\_063 : Désignation d'un référent CAUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Jérémy LONGIN élu référent au CAUE.

## Décisions du Maire

**Décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations reçues par le conseil municipal depuis le 11 juillet 2020, et conformément au budget voté le 19 février 2020**

8 juillet 2020	Mobilier salle de classe école du val(placard et 2 meubles) Entreprise Serge GENAND Montant : 3 108,00 € TTC
8 juillet 2020	Protection 8 tablettes école du Val Entreprise INFOVISION Montant : 162.72 € TTC
13 août 2020	Produits d'entretien école du Val et salle de Rencontres Favre Entreprise AED Montant : 1 171.20 € TTC
26 août 2020	Remplacement glissière bois Entreprise VRD Services Montant : 3 468.00 € TTC
27 août 2020	Marquage sol Entreprise SiVeHo Montant : 6 815.40 € TTC
28 août 2020	Marché bon commande : plans techniques pour DUP VITEL/ chemin piéton de La Ponnaix Cabinet DAVIET BISSON Montant 1838.40€ TTC

## URBANISME

### ZONE DU PLUI

#### . DECLARATION PREALABLE

*MOREAU Renaud, 787 Chemin de Vers les bois, construction d'un garage	UC1
*JOLY Gisèle, Promenade de Gerbaz, division de terrain en 2 lots en vue de construire	UC1
*ORSET Patrick, 121 Route du Val, construction d'un garage surmonté d'une terrasse abritée	UC2
*SICOLI Stéphane, 178 Impasse des Carex, pose d'une pergola	UB2
*ARTIS Joffrey, 152 Impasse des Carex, pose d'une clôture	UB2
*BLANC Danièle, 1498 Route de Genève, mise en place temporaire d'un module de chantier type Algeco démontable de 16 m <sup>2</sup>	UA2
*SUBERBIE Nicolas, 148 Impasse des Carex, pose d'une clôture	UB2
*POTELLE Marc, 53 Chemin des Hespérides, pose d'un abri non fermé pour voiture	UB3a
*GENTINA Cédric, 804 Route de Thaqueny, remplacement des fenêtres existantes et ajout de volets roulants	UC2
*BARRÉ Ludivine, 152 Impasse des Carex, pose d'une clôture	UB2
*CLERVILLE Angélique, 1235 Route du Val, pose d'une clôture	UC1
*DUFOURNET Adeline, 38 Impasse de Chitry, agrandissement de fenêtres existantes et peinture de la menuiserie extérieure	UC2

---

**. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

*FOURMENTAL Yoann et ABRY Océane, Impasse des Grands Champs, Lotissement les Côtes de Vie 3, construction d'une maison individuelle	UC1
*ARNAUD Loïc et GAIFFE Coralie, 59 Impasse des Vergers, extension de maison existante pour création d'un logement	UC2
*GENS Alexandre et CHEIGNE Malvina, Impasse des Grands Champs, Lotissement les Côtes de Vie 3, construction d'une maison individuelle	UC1
*Conseil Départemental de Haute-Savoie, zone d'activités Vers Uaz, construction d'un Centre d'Exploitation des Routes Départementales (CERD) comprenant des bureaux, salle de réunion, atelier, garages pour les engins, hangar, station essence et lavage, et un logement de service pour le gardiennage du site	UX2
*D'INDIA Salvatore, Route de Survent, modificatif sur permis en cours pour pose de clôture	UC2